|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | **Union internationale des télécommunications****Bureau de la Normalisation des Télécommunications** |  |

 Genève, le 13 décembre 2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Réf.:Tél.:Fax:Courriel: | **Circulaire TSB 136**Manifestations du TSB/DA+41 22 730 5780+41 22 730 5853tsbevents@itu.int | - Aux administrations des Etats Membres de l'Union;- Aux Membres du Secteur UIT-T;- Aux Associés de l'UIT-T;- Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT |
|  |  | **Copie**:- Aux Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études de l'UIT-T;- Au Directeur du Bureau de développement des télécommunications;- Au Directeur du Bureau des radiocommunications |
| Objet: | **Atelier de l'UIT sur le thème "Evaluation comparative des technologies et applications émergentes et mesures de la performance relative à l'Internet"(Genève, Suisse, 11 mars 2019)** |

Madame, Monsieur,

1 J'ai l'honneur de vous inviter à **l'atelier de l'UIT** **sur le thème "****Evaluation comparative des technologies et applications émergentes et mesures de la performance relative à l'Internet"**,qui aura lieu le 11 mars 2019 au siège de l'UIT, rue de Varembé 2, Genève (Suisse).

Cet atelier se déroulera pendant la réunion de la Commission d'études 11 de l'UIT-T, qui se tiendra du 6 au 15 mars 2019 au même endroit. Pour plus d'informations, voir la Lettre collective TSB [6/11](https://www.itu.int/md/T17-SG11-COL-0006/en).

2 La participation est ouverte aux Etats Membres, aux Membres de Secteur, aux Associés de l'UIT et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT, ainsi qu'à toute personne issue d'un pays Membre de l'UIT qui souhaite contribuer aux travaux. Il peut s'agir de personnes qui sont aussi membres d'organisations internationales, régionales ou nationales. La participation à l'atelier est gratuite, mais le nombre de places est limité et aucune bourse ne sera accordée. L'atelier aura lieu en anglais seulement.

3 L'objectif de cet atelier sera d'échanger des données d'expérience et de mettre en lumière les méthodes en matière d'évaluation comparative et de mesures de la performance relative à l'Internet employées par les différentes parties prenantes, y compris les opérateurs de télécommunication, les régulateurs, les organismes de normalisation, les clients et toute partie jouant un rôle actif. L'atelier sera axé sur:

– Le concept d'évaluation comparative et la terminologie essentielle.

– Les activités menées par l'UIT et d'autres organismes de normalisation en ce qui concerne l'évaluation comparative et les mesures de la performance relative à l'Internet.

– L'évaluation comparative des équipements/systèmes/applications.

– Les systèmes d'évaluation de la performance des réseaux et applications de signalisation.

– Les principales difficultés que les méthodes existantes en matière de mesures de la performance relative à l'Internet posent aux opérateurs et aux régulateurs.

– Les méthodes/solutions techniques à utiliser en ce qui concerne les mesures de la performance relative à l'Internet.

4 Des informations relatives à l'atelier seront disponibles sur le site web de la manifestation à l'adresse: <https://www.itu.int/en/ITU-T/Workshops-and-Seminars/20190311/Pages/default.aspx>.

Ce site web sera actualisé à mesure que parviendront des informations nouvelles ou modifiées. Les participants sont priés de consulter régulièrement le site pour prendre connaissance des dernières informations.

5 Des équipements de réseau local sans fil sont à la disposition des délégués dans les principaux espaces de conférence de l'UIT. Des informations détaillées sont disponibles sur le site web de l'UIT-T (<http://www.itu.int/ITU-T/edh/faqs-support.html>).

6 Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: [http://itu.int/travel/](https://www.itu.int/net4/travel/index-fr.aspx).

7 Afin de permettre au TSB de prendre les dispositions nécessaires concernant l'organisation de l'atelier, je vous saurais gré de bien vouloir vous inscrire au moyen du formulaire en ligne ([Membres de l'UIT](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/registration.aspx?Event=C-00005577) ⎜ [non Membres de l'UIT](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/Registration.aspx?Event=C-00005578)) dès que possible et **au plus tard le 4 mars 2019**. Veuillez noter que l'inscription préalable des participants aux ateliers est obligatoire et se fait exclusivement [en ligne](https://www.itu.int/net4/CRM/xreg/web/registration.aspx?Event=C-00005089). Cet atelier est gratuit et ouvert à tous.

8 Nous vous rappelons que, pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour, quelle qu'en soit la durée, sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. **Ce visa doit être demandé au moins quatre (4) semaines avant la date de début de l'atelier** et obtenu auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ.

En cas de problème pour des **Etats Membres, des Membres de Secteur et des Associés de l'UIT** **ou des établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT**, et sur demande officielle de leur part au TSB, l'Union peut intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa, mais uniquement pendant la période de **quatre** semaines susmentionnée. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, au plus tard quatre semaines avant la date de la manifestation. Elles doivent être envoyées à la Section des voyages de l'UIT (travel@itu.int), avec la mention "**assistance pour le visa**".

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

*(signé)*

Chaesub Lee
Directeur du Bureau de la normalisation
des télécommunications